

Droit du travail applicable à la fonction publique

THE072DTCT

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Apporter une meilleure connaissance du droit du travail applicable aux personnels qui, sous un régime de droit privé, exercent leurs fonctions au sein de la fonction publique



Public Visé

Responsables et agents chargés du recrutement ou de la gestion des salariés sous contrat de droit privé • Cadres territoriaux et gestionnaires de personnel souhaitant perfectionner leurs connaissances dans ce domaine



Pré Requis

Ce stage de perfectionnement s'adresse aux agents ayant déjà une expérience dans le domaine du recrutement relevant du droit du travail, niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Connaître le droit du travail applicable aux personnels qui, sous un régime de droit privé, exercent leurs fonctions au sein de la fonction publique

Méthodes et moyens pédagogiques

- Enseignement théorique illustré par des cas concrets
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, responsable de service ressources humaines

Parcours pédagogique

• Introduction

- Fondements du droit du travail
- Notion de travailisation du droit statutaire public

• Personnels concernés et typologie des contrats

- Critères de distinction agent de droit public / agent de droit privé (arrêt Berkani)
- Agents relevant des associations gérant un service public administratif (SPA)
- Agents relevant d'un service public industriel et commercial (SPIC)
- Typologie des contrats de droit privé rencontrés (CDD, CDI, contrats aidés, contrat d'apprentissage...)
- Cas particulier des assistants maternels et familiaux
- Cas particulier des personnels repris par un employeur public dans le cadre d'une fin de délégation de service public (DSP)

• Formalités liées à l'embauche et conclusion du contrat de travail

- Règles applicables lors des opérations de recrutement (annonce, sélection des candidatures, entretien...)
- Vérification des conditions de recrutement, focus sur le casier judiciaire
- Conditions de fond et de forme propres au contrat
- Convention avec l'Etat Notion de période d'essai
- Contenu du contrat de travail Informations à communiquer au salarié
- Formalités à remplir (déclaration préalable à l'embauche, démarche auprès de pôle emploi...)

• Exécution du contrat de travail

- Éléments caractérisant l'existence d'une relation contractuelle
- Droits et obligations de l'employeur (paiement du salaire, protection du salarié, respect des libertés individuelles et collectives du salarié, non-discrimination,...)
- Droits et obligations du salarié (exécution du travail, obligation de non-concurrence, de discrétion et de loyauté, droit de grève, activité syndicale...)
- Pouvoir réglementaire de l'employeur, conditions de travail (congés, hygiène et sécurité, horaires...) et lien avec les règlements intérieurs des collectivités et établissements
- Modifications du contrat de travail

• Distinction entre élément substantiel et non substantiel du contrat

• Procédures applicables Pouvoir disciplinaire de l'employeur

• Typologie des sanctions

• Notion de faute et de prescription des faits fautifs

• Procédures applicables

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

- **Cas de suspension du contrat de travail et incidences**
 - Cas de suspensions rendus possibles pour les contrats aidés
 - Effets de la maternité
 - Effets de l'accident du travail ou de la maladie professionnelle
 - Indisponibilité physique, modalités de gestion et incidences sur le contrat
- **Fin du contrat de travail**
 - Force majeure (CDD)
 - Arrivée au terme
 - Démission
 - Licenciement (procédure et causes et incidences pour l'ex-salarié)
 - Retraite
- **Contentieux du contrat de travail**
 - Juridictions compétentes
 - Représentation des employeurs en justice
 - Procédure applicable

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 960.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 820.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org